



ALMA MATER STUDIORUM  
UNIVERSITÀ DI BOLOGNA

## ARCHIVIO ISTITUZIONALE DELLA RICERCA

### Alma Mater Studiorum Università di Bologna Archivio istituzionale della ricerca

«Demonstrer ce qui est plus clair que le plein midy»: italianisme et traduction d'après les inventaires de la Croix du Maine et Du Verdier

This is the final peer-reviewed author's accepted manuscript (postprint) of the following publication:

*Published Version:*

Bruna Conconi (2020). «Demonstrer ce qui est plus clair que le plein midy»: italianisme et traduction d'après les inventaires de la Croix du Maine et Du Verdier. Turnhout : Brepols [10.1484/M.ER-EB.5.122195].

*Availability:*

This version is available at: <https://hdl.handle.net/11585/773335> since: 2020-10-02

*Published:*

DOI: <http://doi.org/10.1484/M.ER-EB.5.122195>

*Terms of use:*

Some rights reserved. The terms and conditions for the reuse of this version of the manuscript are specified in the publishing policy. For all terms of use and more information see the publisher's website.

This item was downloaded from IRIS Università di Bologna (<https://cris.unibo.it/>).  
When citing, please refer to the published version.

(Article begins on next page)

**« Démonstrer ce qui est plus clair que le plein midy » :  
italianisme et traduction  
d'après les inventaires de la Croix du Maine et Du Verdier**

Bruna Conconi  
Università di Bologna

La traduction « a été en France le véritable mode privilégié de la relation à l'Italie », affirme Jean Balsamo dans son dernier volume consacré au livre italien à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. L'autorité du spécialiste de « cose Italiche » nous exempte de prouver l'importance du rôle joué par la traduction dans la diffusion de l'italianisme au-delà des Alpes. Mais comment mesurer l'impact de ces traductions sur la production littéraire du temps ? Il est rare que les auteurs renvoient explicitement le lecteur au texte intermédiaire qui sous-tend leur œuvre, et c'est seulement après une étude très pointue – donc très lente – des variantes, qu'il serait possible de comprendre si c'est à une traduction et non pas à la version originale que l'on a eu recours. Comment savoir alors quelles traductions circulaient, étaient connues des lecteurs et des auteurs de la Renaissance ? Les correspondances érudites, certes, pourraient nous en dire beaucoup. C'est pour cette raison que nous attendons avec impatience la parution de l'édition de la correspondance Corbinelli/Pinelli par Maria Grazia Bianchi et Marisa Gazzotti<sup>2</sup>, après l'édition Raugéi de la correspondance Dupuy/Pinelli<sup>3</sup>. Les traces manuscrites laissées par les lecteurs sur les exemplaires conservés dans les fonds de nos bibliothèques pourraient également se révéler parlantes. Mais il a fallu quelques années pour que nous mesurions la « vertu migratoire », comme l'a définie Jean Viardot<sup>4</sup>, des seules traductions de Pierre l'Arétin en France<sup>5</sup> ... Des signes, pour ainsi dire, plus immédiats se sont alors révélés nécessaires.

Nous avons cru les trouver dans le travail de deux bibliographes, celui des deux bibliographes français les plus célèbres du XVI<sup>e</sup> siècle, François Grudé de La Croix du Maine et Antoine Du Verdier, dont le but déclaré, avec leurs *Bibliothèques françoises* (Paris, Abel L'Angelier, 1584 et

---

<sup>1</sup> Jean Balsamo, *L'amorevolezza verso le cose Italiche. Le livre italien à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2015, p. 12.

<sup>2</sup> Maria Grazia Bianchi, *Il codice Ambrosiano B 9 inf. e le lettere di Jacopo Corbinelli a Gian Vincenzo Pinelli. Interessi eruditi e storici tra Italia e Francia (1566-1578)*, Lausanne, s.n., 2016 ; Marisa Gazzotti, *Scambi culturali tra Italia e Francia nel XVI secolo : le lettere di Jacopo Corbinelli a Gian Vincenzo Pinelli (1579-1587) nel codice Ambrosiano T 167 sup.*, Lausanne, s.n., 2017. Les deux thèses ont été soutenues à l'Université de Lausanne (Section d'Italien de la Faculté des Lettres), sous la direction d'Alberto Roncaccia.

<sup>3</sup> Gian Vincenzo Pinelli et Claude Dupuy, *Une correspondance entre deux humanistes*, éd. par A. M. Raugéi, Firenze, Olschki, 2001.

<sup>4</sup> Jean Viardot, « La curiosité en fait de livres : phénomène européen ou singularité française ? », dans *Le livre voyageur. Constitution et dissémination des collections livresques dans l'Europe moderne (1450-1830)*. Actes du Colloque international (Lyon 23-24 mai 1997), éd. par D. Bougé-Grandon, Paris, Klincksieck, 2000, p. 195.

<sup>5</sup> Bruna Conconi, *1539-1618 : tempi, luoghi, protagonisti della traduzione di Pietro Aretino in Francia. Con un primo repertorio*, dans *Dynamic Translations in the European Renaissance / La traduzione del moderno nel Cinquecento europeo*. Atti del Convegno internazionale (Groningen 21-22 ottobre 2010), éd. par Ph. Bossier, H. Hendrix, P. Procaccioli, Manziana (Roma), Vecchiarelli Editore, 2011, p. 101-167.

Lyon, Barthélemy Honorat, 1585) avait été justement celui de sauvegarder et promouvoir le patrimoine français, mais aussi « de montrer quels livres se trouvent en nostre langue »<sup>6</sup> – « écrit[s], ou traduit[s] en François, et autres Dialectes de ce Royaume », précise Du Verdier dès la page de titre –, d’informer donc ces lecteurs – c’est cette fois La Croix du Maine qui parle – « qui desireroient voir ceux qui auroient ja entrepris des subjects, tant des inventions que de traductions des choses, qu’ils avoient envie de traicter, ou tourner en nostre langue »<sup>7</sup>.

Certes, il ne s’agit pas d’un *scoop* bibliographique. Tôt ou tard tout seiziémiste est destiné à tomber sur leurs lourds in-folios et à y avoir ensuite recours, de façon plus ou moins systématique, malgré le malaise justement évoqué par Alain Cuillière : « le fait de s’y reporter paraît à peine avouable »<sup>8</sup>. Un malaise qui est le résultat d’une prévention dont on trouve les premières traces déjà chez les contemporains des deux bibliographes d’ailleurs<sup>9</sup>, et qui fait que, mêmes dans les jugements des critiques qui ont pourtant décidé de se consacrer à leur étude, les limites ont souvent le dessus sur les mérites. Or, ces mêmes limites, sur lesquelles nous allons quelque peu nous arrêter, nous voudrions les transformer en opportunités.

Faute de temps, concentrons-nous un instant sur ce qui pourrait constituer, même aux yeux d’un lecteur moderne, un sérieux problème, à savoir l’exhaustivité et la fiabilité des données inventoriées ; deux limites qui vont apparemment de pair chez nos deux bibliographes. Quand il est question du matériel recensé en effet, ce ne sont pas tellement des lacunes significatives qu’on leur a le plus souvent reprochées ; au contraire, « la somme de part et d’autre » peut paraître encore

---

<sup>6</sup> « Preface d’Antoine Du Verdier sur sa Bibliothèque », dans *La Bibliothèque d’Antoine Du Verdier, seigneur de Vauprivas, Contenant le Catalogue de tous ceux qui ont écrit, ou traduit en François, et autres Dialectes de ce Royaume, ensemble leurs œuvres imprimées et non imprimées, l’argument de la matière y traitée, quelque bon propos, sentence, doctrine, phrase, proverbe, comparaison, ou autre chose notable tirée d’aucunes d’icelles œuvres, le lieu, forme, nom, et datte, où, comment, et de qui elles ont esté mises en lumière. Aussi y sont contenus les livres dont les auteurs sont incertains. Avec un discours sur les bonnes lettres servant de Preface. Et à la fin un supplement de l’Epitome de la Bibliothèque de Gesner*, À Lyon, Par Barthelemy Honorat, M.D.LXXXV., Avec Privilege du Roy, p. XXVI.

<sup>7</sup> « Preface, ou Advertissement du sieur La Croix du Maine à ceux qui liront cette *Bibliothèque Française* », dans *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de la Croix-Du Maine. Qui est vn catalogue general de toutes sortes d’Auteurs, qui ont écrit en François depuis cinq cents ans et plus, jusques à ce jourd’huy : avec un Discours des vies des plus illustres et renommez entre les trois mille qui sont compris en cet œuvre, ensemble un recit de leurs compositions, tant imprimées qu’autrement. Dedié et présenté au Roy. Sur la fin de ce livre se voyent les desseins et projects dudit sieur de la Croix, lesquels il presenta au Roy l’an 1583. pour dresser une Bibliothèque parfaite et accomplie en toutes sortes. Davantage se voit le Discours de ses œuvres et compositions, imprimé derechef sur la copie qu’il fist mettre en lumière l’an 1579.*, À Paris, Chez Abel l’Angelier, Libraire Juré tenant sa boutique au premier pillier de la grand Salle du Palais., M.D.LXXXIII., Avec Privilege du Roy, f. a8v.

<sup>8</sup> Alain Cuillière, « Pour une pré-histoire littéraire. La Croix du Maine et la rumeur », dans *L’histoire littéraire : ses méthodes et ses résultats*. Mélanges offerts à Madeleine Bertaud, éd. par L. Fraisse, Genève, Droz, 2001, p. 82.

<sup>9</sup> Comme Catherine Magnien-Simonin le montre par exemple, à partir de la correspondance d’Étienne Pasquier ou de Claude Dupuy, ou encore à partir des notes manuscrites présentes dans l’exemplaire de la *Bibliothèque française* de la Croix du Maine appartenue au marquis de Paulmy et aujourd’hui conservé à la Bibliothèque de l’Arsenal (Fol H 4704) : « Scaliger en dit beaucoup de mal ». Catherine Magnien-Simonin, « François Grudé de La Croix du Maine (1552-1592) bibliographe visionnaire », dans *Les instruments de travail à la Renaissance*, éd. par J.-F. Gilmont et A. Vanautgaerden, Turnhout, Brepols, 2010, p. 178-179 et p. 158. Catherine Magnien-Simonin a récemment consacré un autre article aux deux bibliographes, même si d’un point de vue plus spécifique : « Les bibliographes François Grudé dit La Croix du Maine (1552-1592) et Antoine Du Verdier (1544-1600) autobiographes et autoportraitistes », dans *L’autoportrait dans la littérature française. Du Moyen Âge au xvii<sup>e</sup> siècle*, éd. par É. Gaucher-Rémond et J. Garapon, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 85-101.

aujourd'hui « impressionnante »<sup>10</sup>. Les critiques portent plutôt sur le manque de sélection de la part de quelqu'un dont le « principal dessein » déclaré est de « nommer toute sorte d'Auteurs », « car – écrit La Croix du Maine – nous recitons seulement leurs œuvres et compositions »<sup>11</sup> (ce qui nous fait penser évidemment au « je ne forme pas l'homme, je le récite » de Montaigne...). Prise de distance à laquelle fait écho Du Verdier : « indifferemment ay mis bons, mediocres et mauvais »<sup>12</sup> – ; Du Verdier qui justifie ainsi sa non-lecture de tous les volumes recensés : « et qu'aucun ne die icy que je les devois tous bien lire, avant que les coucher en ma Bibliotheque, car je ne prens icy la charge de dire quel est bon à lire, quel mauvais »<sup>13</sup>... Une abstention de jugement qui paraît en vérité encore plus condamnable – et nous en venons ainsi à la question de la fiabilité – chez le premier des deux bibliographes. La Croix du Maine est accusé en effet par son rival Du Verdier – qui dit ne recenser, lui, aucun auteur sans preuve, sans qu'ils ne lui fassent « voir aucun eschantillon de ce qu'ils promettent » – d'avoir inventé des notices « afin de rendre son volume plus gros et ample »<sup>14</sup>. Il est bien exact que La Croix du Maine ne se limite pas, comme Du Verdier, à attribuer la même importance à un témoin manuscrit et à un imprimé, mais qu'il enregistre également, en leur attribuant le même statut, des projets en cours dont il a entendu parler, des œuvres virtuelles en somme : « Jean Avril [...] a traduit de Latin en vers François, les deux premiers livres de Marcel Palingene Italien, le plus excellent Poëte de nostre temps etc. il ne les a encores mis en lumiere. Je ne sçay si ce qui l'a empesché de ce faire, a esté qu'il a veu les imitations de Scevole de Sainte-Marthe, sur ledit Palingene, si heureusement et doctement traduites, que cela l'ayt retardé de faire imprimer les siennes. [...] S'il a composé d'autres œuvres, je n'en ay pas cognoissance »<sup>15</sup>. Et quelque deux cent cinquante pages plus bas : « Ce seigneur de Sainte Marthe [...] a traduit avec tant de grace, que celà a detourné plusieurs d'y mettre la main, qui auparavant s'estoient deliberez

---

<sup>10</sup> François Rouget, « *La Bibliothèque* (1585) d'Antoine Du Verdier et la question poétique : vers une première réception de “La Pléiade” à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », *RHLF*, n. 4, 2002, p. 533. Ce qui a poussé Pierre Demarolle à s'interroger sur le phénomène inverse, observé à l'occasion d'une confrontation entre les données enregistrées par la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine et le *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge* de Robert Bossuat (1951) : « les noms mentionnés par les deux auteurs sont au nombre de 63 ; 138 noms (soit 68% des noms donnés par Robert Bossuat) manquent chez La Croix du Maine, ce qui ne surprend pas, compte tenu de l'efficacité de l'érudition moderne. En revanche le phénomène inverse est plus troublant : 47 noms relevés par La Croix du Maine (soit 42%) manquent chez Robert Bossuat ». Pierre Demarolle, « Présence de la littérature en moyen français dans deux éditions de la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine (1584 et 1772) », dans Actes du III<sup>e</sup> Colloque International sur la littérature en Moyen Français (Milan, 21-23 mai 2003), éd. par S. Cigada, A. Slerca, G. Bellati, M. Barsi, *L'analisi linguistica e letteraria*, 1-2, a. XII, 2004, p. 295. Le spécialiste est revenu sur la question dans un autre article, où les informations présentes dans la *Bibliographie de la littérature française du seizième siècle* d'Alexandre Cioranescu (1959) sont également prises en compte : Pierre Demarolle, « Traductions et traducteurs chez La Croix du Maine », dans « *Pour acquérir honneur et pris* ». Mélanges de Moyen Français offerts à Giuseppe Di Stefano, éd. par M. Colombo Timelli et C. Galderisi, Montréal, CERES, 2004, p. 101-110.

<sup>11</sup> « Preface, ou Advertissement du sieur La Croix du Maine », *op. cit.*, f. a7v.

<sup>12</sup> « Preface d'Antoine Du Verdier sur sa Bibliothèque », *op. cit.*, p. XXIV.

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. XXVI.

<sup>14</sup> *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, *op. cit.*, p. 1034 et 1035.

<sup>15</sup> *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de la Croix-Du Maine*, *op. cit.*, p. 201-202.

de le tourner en nostre langue. Il promet de continuer toute la version entiere du Zodiaque dudit Palingene, mais il n'en a fait imprimer encores qu'une partie »<sup>16</sup>.

Or, même si l'on ne tenait pas compte du jeu rhétorique qui sous-tend le fait d'admettre d'avoir seulement entendu parler de ces traductions – d'être donc à un niveau intermédiaire de la hiérarchie *visa, audita, lecta*, à laquelle les historiens anciens et les voyageurs modernes avaient eu recours dans leurs discours de vérité –, admission qui, avec l'aveu d'ignorance ou d'un trou de mémoire a évidemment le but de souligner par exclusion que toute autre affirmation est par contre absolument sûre et certaine ; même si l'on ne tenait pas compte du jeu rhétorique, disions-nous, ces limites pourraient être considérées comme le prix à payer pour quelque chose qui, tout compte fait, vaut davantage pour nous qu'une garantie totale de fiabilité ou d'exhaustivité.

Nul hasard en effet, si Michel Simonin, en mettant à jour la notice consacrée à La Croix du Maine dans le *Dictionnaire des Lettres Françaises*, renvoie le lecteur à deux études qu'il venait de publier : « Poétiques des éditions 'à l'essai' au XVI<sup>e</sup> siècle » et « Des projets littéraires et de leurs réalisations éditoriales à la Renaissance »<sup>17</sup> ; deux études qui ne destinaient apparemment qu'un espace très réduit à nos répertoires, mais qui, de fait, en mettant en pleine lumière deux pratiques en vigueur à la Renaissance, dirigeaient le regard du lecteur sur les fruits les plus sous-estimés de la récolte des deux bibliographes : nous nous référons à la pratique plus étudiée, surtout par les historiens du livre – nous pensons notamment aux travaux de Roger Chartier – de la circulation du manuscrit à une époque que l'on aurait tendance à croire définitivement gagnée à l'imprimerie<sup>18</sup>, ainsi qu'à la pratique de la circulation de ce « quelque chose qui n'était plus tout à fait un manuscrit sans toutefois encore atteindre au titre de titre de plein droit »<sup>19</sup>. Une « formule de commodité », comme la définit Jean Balsamo, qui dans son dernier livre n'a pas manqué d'en souligner l'importance : « l'impression d'un ouvrage à quelques exemplaires était simplement une formule de commodité, plus rapide et moins onéreuse que le même nombre de copies faites la main, sans pour autant que l'impression fût destinée à entrer dans un circuit éditorial et encore moins à une diffusion commerciale »<sup>20</sup>.

---

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 453. Comme le signale le répertoire de Paul Chavy (*Traducteurs d'autrefois. Moyen Âge et Renaissance. Dictionnaire des traducteurs et de la littérature traduite en ancien et moyen français (842-1600)*, Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1988, p. 1056), la traduction partielle du *Zodiacus vitae* de Palingenio Stellato fait partie des *Premières œuvres de Scevole de Sainte-Marthe [...] qui contiennent ses Imitations et Traductions*, parues à Paris, chez Frédéric Morel, en 1569. Elle est contenue aux f. 1r-34v.

<sup>17</sup> Robert Barroux et Michel Simonin, « François Grudé, sieur de La Croix du Maine », dans *Dictionnaire des Lettres Françaises publié sous la direction du cardinal Georges Grente. Le XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. par M. Simonin, Paris, Fayard, 2001, p. 661-662 ; Michel Simonin, « Poétique des éditions "à l'essai" au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Riflessioni teoriche e trattati di poetica tra Francia e Italia nel Cinquecento. Atti del Convegno Internazionale di Studio (Castello di Malcesine, 22-24 maggio 1997)*, éd. par E. Mosele, Fasano, Schena, 1999, p. 17-33 ; *Id.*, « Des projets littéraires et de leurs réalisations éditoriales à la Renaissance », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n. 51, mai 1999, p. 183-203.

<sup>18</sup> Roger Chartier, « Pouvoirs de l'imprimé », dans *La main de l'auteur et l'esprit de l'imprimeur. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2015, p. 21-44.

<sup>19</sup> M. Simonin, « Poétique des éditions », art. cit., p. 23.

<sup>20</sup> J. Balsamo, *L'amorevolezza verso le cose Italiane*, op. cit., p. 32.

Voilà donc par exemple qu'un ensemble d'éléments auxquels seulement l'œil apparemment myope de nos bibliographes avait garanti la survie gagne en visibilité: des textes dont nous n'aurions autrement aucun témoignage, ou bien des livres fantômes dont l'existence avait été mise plus ou moins ouvertement en doute : « combien de fois – remarque Michel Simonin – n'avons-nous été conduits à douter de l'existence d'une édition, voire d'un ouvrage, quoique dûment signalé à l'époque, au prétexte qu'il ne s'en retrouvait pas d'exemplaire ! [...] Il a existé beaucoup plus d'éditions à l'essai qu'il ne nous en est parvenu »<sup>21</sup>.

La Croix du Maine annonce alors comme tout à fait imminente la publication de la traduction que Jérôme d'Avost a mise au point d'une comédie, 'article' précieux à nos yeux, vu son appartenance à un domaine négligé par les traducteurs<sup>22</sup> : il s'agit des *Due cortigiane* de Lodovico Domenichi (1563), dont la version française serait d'après lui (ainsi qu'un recueil des œuvres de Louis de Grenade) « toutes mises au net » et « prestes à imprimer, et mettre en lumiere : Ce que j'ai opinion qu'il fera – écrit-il – ces prochains jours »<sup>23</sup>. Ainsi Du Verdier signale-t-il une traduction de la *Jérusalem délivrée* du même d'Avost, texte « prest à imprimer à Lyon chez Barthelemy Honnorat » – son éditeur ! – où il assure en avoir « veu la copie escrite en main contenant 20 chants »<sup>24</sup>. Malheureusement aucun des deux exemplaires n'a encore été localisé. De même, au moins une quinzaine de textes simplement « non imprimés » d'après Du Verdier (donc pas forcément destinés à la publication) ou « non encore imprimés » d'après La Croix du Maine (des dossiers en attente d'être traités, donc) étaient à disposition des lecteurs et auraient pu en principe circuler d'une manière ou d'une autre parmi leurs contemporains. Et il y en a pour tous les goûts : des traductions réalisées par de simples amateurs comme l'*Idée de théâtre* de Giulio Camillo<sup>25</sup>, aux textes des professionnels, telle *La vie de Jesus Christ* de Saint Bonaventure traduite par Gabriel Chappuis<sup>26</sup> ; des travaux de nature politique comme ceux de Francesco Patrizi<sup>27</sup>, aux nombreux ouvrages

---

<sup>21</sup> M. Simonin, « Poétique des éditions », art. cit., p. 26.

<sup>22</sup> « Tout n'était pas traduit : des recueils de lettres ou de nouvelles, la majorité des pièces de théâtre, les traités de poétique étaient négligés ». Jean Balsamo, « Les traductions de l'italien au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Les traductions de l'italien en français au XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. par J. Balsamo, V. Castiglione Minischetti, G. Dotoli, Fasano-Paris, Schena-Hermann, 2009, p. 20.

<sup>23</sup> *Premier volume de la Bibliotheque du sieur de la Croix-Du Maine*, op. cit., p. 488. L'information est enregistrée dans le répertoire de Chavy : « c. 1580 Les Deux Courtisanes (selon LCdM). *Jérôme d'AVOST. / ITAL. Le due cortegiane* (version ital. des *Bacchides* de PLAUTE) » (op. cit., p. 454).

<sup>24</sup> *La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier*, op. cit., p. 1198.

<sup>25</sup> « Pierre de Raoul sieur de Bourgues, natif de Tolose, homme docte és Mathematiques, et sur tout tressçavant pour dresser les nativitez et horoscopes. Il a traduit de Latin en François l'Idée du Theatre de Jules Camille Italien, non encore imprimée. Il florist à Paris cette année 1584 ». *Premier volume de la Bibliotheque du sieur de la Croix-Du Maine*, op. cit., p. 411.

<sup>26</sup> « Gabriel Chapuis, natif d'Amboise en Touraine, homme docte et des plus diligents escrivains de nostre temps, comme il monstre par le grand nombre de ses œuvres tant de son invention, qu'en ses traductions de livres Latins, Italiens et Espagnols etc. Il a traduit [...] *La vie de Jesus-christ*, escrite par Sainct Bonaventure, non encores imprimée. La copie en est à Lyon chez Jean Stratius [...]. Il florist à Paris cette année 1584. ». *Ibid.*, 109-111. Il s'agit de l'éditeur-libraire Jean Stratius, actif à Lyon, rue Mercière, de 1575 à 1586.

<sup>27</sup> Bernard de La Roche Tolosain, Conseiller du Roy au Parlement de Paris, et maintenant premier President aux requestes du Palais à Tolose [...] a traduit de Latin en François, les doctes livres de la republique, et de l'institution du Prince, de François Patrice de Siene en Italie, non encores imprimez. [...] Il florist à Tolose cette année 1584. ». *Ibid.*, p. 476-477.

historiques, comme l'*Histoire d'Angleterre* de Polidore Virgile<sup>28</sup>, *La vie de Charles V* de Ludovico Dolce<sup>29</sup>, ou le *Dell'origine de Cavalieri* de Francesco Sansovino<sup>30</sup>. Mais aussi des œuvres plus strictement littéraires comme l'*Aminta*<sup>31</sup>, le *Novellino*<sup>32</sup> ou les *Églogues* de Baptiste Mantouan<sup>33</sup>. Tous, d'après ce que nous savons, restés à l'état manuscrit.

À leur côté il faudrait accorder une place particulière à deux livres fantômes dont on ne trouve trace en réalité que dans l'un des deux bibliographes, Antoine Du Verdier : il s'agit des lettres de Bernardo Tasso traduites d'italien par un gentilhomme normand et parues à Paris in 8° en 1554<sup>34</sup> et du *Traité de l'amitié* tiré du livre IX de l'*Institution* de Piccolomini et publié avec le traité de la nature d'amour de Flaminio Nobili, tous les deux traduits par A. de Saint-André Parisien et publiés dans la capitale chez Nicolas Bonfons, in 16°, en 1579<sup>35</sup>. Ces deux livres appartiennent aussi en fait à un groupe restreint de publications (presque une trentaine pour ce qui est des traductions d'auteurs italiens, c'est-à-dire de textes originaires écrits en vulgaire ou en latin) sur lesquelles Du Verdier a voulu attirer l'attention du lecteur en accompagnant la notice qui les concerne d'un extrait du texte (un extrait qui peut aller de quelques lignes seulement aux vingt pages du *Dialogue des langues* de Speroni)<sup>36</sup>. La pratique n'a pas été toujours appréciée : Reure a jugé les passages « prolixes, ordinairement inutiles, choisis avec un goût médiocre »<sup>37</sup> ; pour Claude Longeon ils ne seraient pas « un témoignage ni du bon goût ni du souci documentaire » et tout se

---

<sup>28</sup> « Gabriel de Collange, natif de Tours en Auvergne, qui est une autre ville que celle de Tours sur Loire etc. valet de chambre du Roy Charles neufiesme, autrefois precepteur et gouverneur de monsieur le Duc d'Atry l'an 1566. homme for grand ingenieur, et doüé d'un esprit esmerveillable etc. [...] Il a traduit de Latin en François les vingtsept livres de l'histoire d'Angleterre, descrite bien au long, par Polydore Virgile, non encores imprimée. [...] Il fut tué à Paris l'an 1572. au Mois d'Aoust, ayant esté pris pour Huguenot ». *Ibid.*, p. 111-112.

<sup>29</sup> « Jean de La Baulme Seigneur de Martorey a traduit [...] de l'Italien de Ludovico Dolce, la vie de l'Empereur Charles cinquiesme, qu'il a dedié au Baron de Monfalconnet son oncle, maistre d'hostel dududit Empereur escrite aussi de sa main et non imprimée ». *La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier*, *op. cit.*, p. 638.

<sup>30</sup> « Jean Le Roy, natif d'Amiens en Picardie. Il a traduit d'Italien en François, le livre des divers ordre de Chevalerie escrit par Sansovin, lequel n'est encore imprimé en François, il est aprez pour le mettre en lumiere. Il florist à Paris cette année 1584. ». *Premier volume de la Bibliotheque du sieur de la Croix-Du Maine*, *op. cit.*, p. 263.

<sup>31</sup> « Madame Henriette de Cleves, fille et heritiere de messire François de Cleves, Duc de Nevers, Conte d'Eu et de Rhetelois, etc. femme de Messire Ludovic de Gonzague, Prince de Mantouë, etc. [...] a traduit en nostre langue François : L'*Aminta* du Seigneur Tasso, l'un des plus renommez Poëtes modernes de toute l'Italie. Elle n'est encore imprimée, j'entens de sa traduction : Car celle qui se voit mise en lumiere est d'autre version que celle de la susdite dame. [...] Elle florist cette année, 1584. ». *Ibid.*, p. 487. L'autre traduction à laquelle on fait référence est celle de Pierre de Brach, parue en 1584, outre qu'à Bordeaux chez Simon Millanges, à Paris chez Abel L'Angelier, l'éditeur de la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine. Cf. J. Balsamo, V. Castiglione Minischetti, Giovanni Dotoli, *op. cit.*, p. 142.

<sup>32</sup> « Jean Quinerit de Mousne a escrit, [...] Le Novellin ou cinquante nouvelles traduites de l'Italien de Mazuccio Salernitain par ledit Jean Quinerit, non imprimé ». *La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier*, *op. cit.*, p. 750.

<sup>33</sup> « Pierre Goueslier, sieur de la Goueslerie au Maine, duquel lieu il est natif. Enquesteur du Roy au siege presidial et Seneschaussée du Maine [...]. Il a traduit quelques Eglogues de Baptiste Mantuan, non encores imprimées. Il florist au Mains cette année 1584. ». *Premier volume de la Bibliotheque du sieur de la Croix-Du Maine*, *op. cit.*, p. 399.

<sup>34</sup> « Bernardo Tasso. Les lettres de M. Bernardo Tasso Secretaire du Prince de Salerne, traduites d'Italien par un gentilhomme Normand de la maison et famille de saint Luc, entre lesquelles il y en a une que l'auteur escrit à sa femme Portia, luy enseignant le moyen qu'elle doit tenir au gouvernement, education et nourriture de ses enfans, [impr. à Paris 8°. l'an 1554. Ceste Epistre estant belle, je la mettray icy tout au long ». *La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier*, *op. cit.*, p. 121.

<sup>35</sup> « A. de Saint André Parisien a traduit de l'Italien d'Alexandre Piccolomini tres-docte Evesque de Sienne Traicté de l'Amitié, auquel est discoursu de la distinction qui est entre l'amour et l'Amitié : la cause ou commencement, et de la diffinition ou de ses especes, contenant 14 chap. pris du 9. livre de l'institution du mesme Piccolomini. Plus un traicté de la nature d'amour traduit aussi de l'Italien de Flaminio Nobili. [le tout impr. à Paris 16°. par Nicolas Bonfons 1579. ». *Ibid.*, p. 97.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 1149-1167.

<sup>37</sup> [Claude-Odon] Reure, « Le bibliographe Antoine Du Verdier (1544-1600) », *Revue du Lyonnais*, juillet 1897, p. 118.

présenterait comme si le bibliographe « avait ouvert au hasard le livre qu'il souhaitait citer »<sup>38</sup>, de sorte qu'il a fallu attendre le XXI<sup>e</sup> siècle pour que François Rouget relève en leur sein la présence d'un principe de sélection qui aurait conduit Du Verdier à privilégier par exemple chez Du Bellay « les vers didactiques et sentencieux qui humilient la créature humaine et la ramènent à ses devoirs »<sup>39</sup>. Pourtant il est évident que cette sorte d'anthologie constitue une ressource potentielle importante si l'on considère, en général déjà, la fonction d'aperçus que ces extraits ont pu jouer à une époque où la lecture intensive – la consommation d'un corpus limité et fermé de livres, lus et relus – prévalait encore sur l'extensive. Pour ce qui est des deux livres que nous avons cités, en outre, comme pour la traduction de la *Jérusalem délivrée* par d'Avost dont il a été question plus haut – des livres publiés ou que l'éditeur est en train d'imprimer, mais dont aucun exemplaire ne s'avère localisé en ce moment – les passages reproduits représentent quelque chose d'encore plus précieux, voire tout ce qui reste d'une opération de médiation qui a demandé de l'énergie, donc une volonté précise pour être mise en œuvre, que l'on a donc crue importante<sup>40</sup>.

Mais le fait d'« entrelarder » le texte, comme Alfredo Serrai l'a écrit, d'extraits des livres recensés<sup>41</sup>, ne constitue pas le seul choix de Du Verdier dont il faudra tenir compte au moment de mesurer les pour et les contre de ces proto-répertoires. En effet la décision d'attribuer une notice non seulement aux traducteurs, mais aussi aux auteurs des livres traduits, et de terminer chaque section – chaque lettre de l'alphabet – par une liste de livres anonymes ou dont l'attribution est incertaine, aura des retombées positives sur le nombre de volumes qui finissent par entrer dans le filet du bibliographe. Ce qui s'avère particulièrement significatif pour un domaine spécifique, auquel il faudrait en vérité accorder beaucoup plus de place et sur lequel nous comptons revenir dans une prochaine étude : celui de la littérature hétérodoxe.

Il est vrai que souvent la double mention peut avoir pour seul résultat le fait que l'information n'échappe probablement pas au lecteur. C'est le cas de la littérature hétérodoxe justement, d'un volume que l'on a longuement cru – jusqu'il y a une dizaine d'années – un livre fantôme ; un livre fantôme dont Du Verdier est resté jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle un témoin d'exception: le

---

<sup>38</sup> Claude Longeon, « Antoine Du Verdier et François Grudé de la Croix du Maine », dans *Actes du colloque Renaissance-Classicisme du Maine* (Le Mans 1971), Paris, Nizet, 1975, p. 230.

<sup>39</sup> F. Rouget, art. cit., p. 537.

<sup>40</sup> L'*Epistre* de Bernardo Tasso occupe trois pages et demie (p. 121-124), et les deux extraits tirés des chapitres I et XII du *Traicté* de Piccolomini une page et demie (p. 97-98). Quant à la traduction de la *Jérusalem délivrée* par d'Avost, Du Verdier dit en avoir « extrait et mis icy le troisieme [chant] tout du long – soit 17 pages ! – pour [lui] avoir semblé l'un des bons » (p. 1198-1214). Les traductions partielles de Piccolomini et Torquato Tasso sont signalées dans le répertoire de Jean Balsamo, Vito Castiglione Minischetti et Giovanni Dotoli, *op. cit.*, aux p. 311 et 389.

<sup>41</sup> « L'estensione del prontuario di Du Verdier è quasi doppia rispetto a quella del prontuario di La Croix du Maine, ma ciò dipende dall'avere il primo lardellato il volume con estratti dalle opere, con ampie citazioni poetiche, e con digressioni che spesso non posseggono alcun rapporto di necessità con le funzioni documentarie ed informative del repertorio ». Alfredo Serrai, *Storia della bibliografia. III. Vicende ed ammaestramenti della 'Historia literaria'*, éd. par M. Cochetti, Roma, Bulzoni, 1991, p. 216.



*Dialogue des deux natures de Christ* de Pietro Martire Vermigli traduit par Claude de Kerkefinen et paru in 4° à Lyon chez Senneton en 1565<sup>42</sup>.

La notice consacrée à l'auteur ne fait que reprendre très succinctement les trois données principales (auteur, titre, traducteur : « Pierre Martyr Vermilien Florentin [...] Dialogue des deux natures de Christ traduit par Claude de Kerquifinen »)<sup>43</sup>, pour renvoyer ensuite à la notice principale, consacrée au traducteur :

Claude de Kequifinen [sic] Parisien a traduit [...] du latin de Pierre Martyr Dialogue des deux natures de Christ, auquel en premier lieu est enseigné comment elles s'assemblent et joignent en une seule personne inseparable de Christ, sans qu'elles perdent cependant leurs proprieté : et consequemment est prouvé que l'union personnelle ne fait point que la nature humaine de Christ soit par tout. [impr. à Lyon 4.° par Sennetons à la Salamandre 1565. *Calvinique* ».<sup>44</sup>

Certes, le fait de déclarer ouvertement qu'il s'agit d'un livre qui a attiré l'attention de la censure, permet à Du Verdier de « mettre au rang des autres », comme il le dit, les livres contraires à la religion catholique. L'escamotage, d'ailleurs, n'est pas nouveau :

quelques uns pourroyent dire, Pourquoi donques ont esté mis en ceste Bibliotheque les livres des Lutheriens et Calvinistes ja condamnez de la sainte mere Eglise catholique ? je leur demanderoye aussi volontiers, pourquoi sont imprimez les catalogues des livres defendus ? Ils me diront, À fin que les personnes sachent de quels livres ils se devront garder. Je les paieray de semblable raison et diray que je mentionne tels auteurs et livres, à fin que les Catholiques soyent advertis quels livres sont reprouvez et censurez pour les fuir : veu que plusieurs pour ne scavoit cecy inadvertisment achettent tels livres, pour les beaux tiltres qu'ils portent au front, dont ils se trouvent deceuz : mais lisans ceste Bibliotheque, ils scauront que sera de faire, estans tousjours par moy advertis quel est censuré.<sup>45</sup>

Or en réalité les livres ou les auteurs potentiellement dangereux ne sont pas tous signalés de manière tout à fait explicite : tel est le cas par exemple des *Cent et une Considerations* de Jean de Valdès (traduites par ailleurs à partir de la version italienne et non pas de l'original espagnol comme Du Verdier le déclare)<sup>46</sup> ; ou de Marcantonio Flaminio<sup>47</sup> et d'Aonio Paleario<sup>48</sup> ; ou

---

<sup>42</sup> « *Le Dialogue des deux natures de Christ*, nous est demeuré jusqu'ici introuvable dans la traduction française de Kerkefinen. Nous donnons la référence d'après Du Verdier (I, 350) et Baudrier (*Bibl. lyonnaise*, VII, 436 ». Silvio F. Baridon, *Claude de Kerkefinen italianisant et hérétique*, Genève, Droz, 1954, p. 16. L'ouvrage était enregistré encore come introuvable dans la plus récente bibliographie de Vermigli par John Patrick Donnelly (« There was almost certainly a French translation [...] but it is not listed in the bibliography because no copy seems to have survived », *A Bibliography of the Works of Peter Martyr Vermigli*, Kirksville (Missouri), Sixteenth Century Journal Publishr Inc., 1990, p. XII), alors qu'on en trouve une référence dans l'article que Jason Zuidema a consacré à « Vermigli and French Reform » : « Until recently rediscovered in the *Médiathèque* of La Rochelle, France, Vermigli scholars had not found an existing copy of the French translation of Martyr's *dialogus*. A French translation was known to have existed, but no copy had been found » (dans *A Companion to Peter Martyr Vermigli*, éd. par T. Kirby, E. Campi, F.A. James III, Leiden-Boston, Brill, 2009, p. 474).

<sup>43</sup> *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, *op. cit.*, p. 1024.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 182-183.

<sup>45</sup> « Preface d'Antoine Du Verdier sur sa Bibliothèque », *op. cit.*, p. XXVI.

<sup>46</sup> « Jean de Valdesso Secrétaire du Roy de Naples, Cent considerations. Voyez Claude de Kerquifine. Charon et Mercure, Dialogues dudit Valdesso mis en françois par traducteur incertain ». *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, *op. cit.*, p. 759. « Claude de Kequifinen Parisien a traduit d'Espagnol Cent et dix considerations divines. Autheur Jean de Valdesso. [impr. à Lyon 8°. par Charles Pesnot, et à Paris 16. par Mathurin Prevost 1565. ». *Ibid.*, p. 182. *Le Dialogue de Mercure et de Caron*, que l'on a attribué à Jean De Valdès, a en réalité été écrit par son frère Alfonso. Ni Silvio F. Baridon (*op. cit.*, p. 16), ni les répertoires de Paul Chavy (*op. cit.*, p. 1402) ou de Jean Balsamo, Vito Castiglione Minischetti et Giovanni Dotoli, (*op. cit.*, p. 421-422) ne citent l'édition des *Considerations* par Charles Pesnot, mais, pour ce qui est des éditions lyonnaises, une édition par Claude Senneton de 1563 (qui, d'après le dernier répertoire, porte à la fin le nom de Jean d'Ogerolles), une édition par Jean Martin de 1565 et une dernière par Pierre Picard de 1601 (signalée seulement par Baridon). La Croix du Maine consacre une notice à Kerkefinen (erronément appelé Charles de Kinfernand, p. 45), mais il ne rappelle que sa traduction de *I capricci del bottaio* de Giovan Battista Gelli.

encore d'auteurs comme Guglielmo Grataroli<sup>49</sup>, Antonio Brucioli<sup>50</sup> e Gasparo Contarini<sup>51</sup>, qui, sans être forcément cités pour les œuvres qu'on a traditionnellement considérées comme les plus dangereuses, ne manquaient pas moins de sentir le fagot<sup>52</sup>.

La présence, plus importante par rapport à La Croix du Maine, de textes ou d'auteurs hétérodoxes, est dans ce cas-là plutôt garantie, comme nous le disions, par le fait que Du Verdier attribue une notice tant aux traducteurs français qu'aux auteurs italiens traduits, ce qui fait que des livres d'écrivains censurés, comme *L'image de l'Antechrist* de Bernardino Ochino, dont le traducteur est

---

<sup>47</sup> « Anne de Marquets Religieuse à Poissy a traduit de Latin en vers François, Les diverses poësies de Marc Antoine Flamminius, contenans diverses prieres, meditations, hymnes, et actions de graces à Dieu. Plus l'hymne de S. Ambroise, et de S. Augustin. Avec plusieurs Sonnets et Cantiques ou Chansons spirituelles pour louer Dieu. [Impr. à Paris 8°. par Nicolas Chesneau 1569. ». *La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier, op. cit.*, p. 43. La Croix du Maine consacre également une notice à la religieuse : « Damoselle tres-docte en Grec, Latin et François, natifve du Conté d'Eu au Vexin François, religieuse à Poissy, près S. Germain en Laye à 6. lieües de Paris. Elle a traduit de Latin en vers François, les poëmes sacrez du Poëte Flaminius imprimez à Paris. [...] Elle florist à Poissy l'an 1584. ». *Premier volume de la Bibliotheque du sieur de la Croix-Du Maine, op. cit.*, p. 10. Cf. P. Chavy, *op. cit.*, p. 557.

<sup>48</sup> « Aonius Palearius, Voyez aux œuvres de Scevole de Sainte Marthe un chant de la providence de Dieu, tiré du Latin de cest authour, et mis en beaux vers François ». *La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier, op. cit.*, p. 86. *Le Chant premier de la Providence de Dieu. Tiré du Latin d'Aonien Palearie* se trouve aux f. 56v-65r des *Premieres œuvres de Scevole de Sainte-Marthe* dont il a été déjà question à la note 16. Cf. P. Chavy, *op. cit.*, p. 1056.

<sup>49</sup> « Guillaume Gratarol. Voyez Estienne Coppé » (*La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier, op. cit.*, p. 480) ; « Estienne Coppé a traduit du latin de Guillaume Gratarol medecin de Bergamo, Deux livres des preceptes et moyens de recouvrer, augmenter et contregarder la memoire. Avec un œuvre singulier qui demonstre à facilement juger des mœurs et nature des hommes, selon la consideration des parties du corps. [Impri. à Lyon 16. par Eustace Barricat, 1556 » (*ibid.*, p. 278). Cf. P. Chavy, *op. cit.*, p. 631.

<sup>50</sup> « Antoine Brucioli. Dialogues (en nombre 25.) sur certains poincts de la Philosophie naturelle, et choses Metheorologiques, traduits de l'Italien d'Antonio Brucioli en François par traducteur incertain. [Impr. à Lyon 4° par Guillaume Roville 1556. De l'office d'un capitaine. Voyez Trajan Paradin » (*La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier, op. cit.*, p. 51-52) ; « Trajan Paradin Secretaire de madame de Xainthes a traduit de l'Italien de Anthoine Bracioli [sic], Dialogue de l'office d'un Capitaine et chef d'armes. [imp. à Poitiers par Jean de Marnef 1551 » (*ibid.*, p. 1184). La traduction du premier texte est due à Jean Poldo d'Albenas, comme les répertoires de Paul Chavy (p. 270) et de Jean Balsamo, Vito Castiglione Minischetti et Giovanni Dotoli, l'indiquent (p. 145).

<sup>51</sup> « Gaspar Contarin. Des Magistrats et Republique de Venise. Voyez Jean Charrier » (*La Bibliotheque d'Antoine Du Verdier, op. cit.*, p. 440) ; « Jean Charrier natif d'Apt en Provence, Secretaire de Monsieur Bertrand conseiller du Roy François premier en son privé conseil a traduit, Les cinq livres des Magistrats et Republique de Venise escripts en latin par Gaspar Contarin Gentil'homme Venitien, et despuis Cardinal. [Impr. à Paris 8°. par Galiot du Pré 1544. » (*ibid.*, p. 671). La Croix du Maine consacre aussi une notice au traducteur : « Jean Carrier ou Charrier natif d'Apt en Provence, Advocat du Roy au Parlement d'Aix en Provence, jadis secretaire de Monsieur Bertrand Conseiller du Roy en son privé Conseil, et President en sa Cour de Parlement à Paris, etc. Il a traduit de Latin en François les cinq livres de Gaspar Contaren ou Contarin gentilhomme Venitien, touchant les Magistrats et Republique des Venitiens, imprimez à Paris par Galiot du Pré l'an 1544. ». *Premier volume de la Bibliotheque du sieur de la Croix-Du Maine, op. cit.*, p. 213-214. Cf. P. Chavy, *op. cit.*, p. 381-382.

<sup>52</sup> Pour quelques-uns d'entre eux la nature hétérodoxe ou sa négation émergeront d'ailleurs dans les notes qui accompagneront les textes des deux bibliographes dans la réédition mise au point au XVIII<sup>e</sup> siècle par Rigoley de Juvigny : *Les Bibliothèques Françaises de La Croix du Maine et de Du Verdier sieur de Vauprivas ; nouvelle édition, dédiée au Roi, Revue, corrigée et augmentée d'un Discours sur le Progrès des Lettres en France, et des Remarques Historiques, Critiques et Littéraires de M. de la Monnoye et de M. le Président Bouhier, de l'Académie Française ; de M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres. Par M. Rigoley de Juvigny, Conseiller Honoraire au Parlement de Metz, À Paris, Chez Saillant et Nyon-Michel Lambert, M.DCC.LXXII.-M.DCC.LXXIII.* Voilà quelques exemples : « Jean de Valdesso [...] Ses Œuvres ont été condamnées non-seulement par les Catholiques, mais par les Protestans, à quelques-uns près, qui penchoient vers le parti des Anabaptistes et des Anti-Trinitaires. La lecture de ses *Considérations*, au sentiment de Bèze, Épîtres 4 et 59, est très-dangereuse » (t. IV, p. 527) ; « Aonius Palearius [...] Son Poëme, *De l'Immortalité de l'ame*, mérita les justes éloges de tous ses contemporains, mais ne le sauva pas des traits de l'envie et des persécutions de ses ennemis. On ne sait s'il avoit déplu à Pie V, mais ce Pape le fit arrêter à Milan, et conduire aux prisons de l'Inquisition de Rome, où, sur l'accusation intentée contre lui, d'avoir mal parlé de ce Tribunal, et dit du bien des Luthériens, il fut condamné à être brûlé, ce qui fut exécuté à Rome, en 1570 » (t. III, p. 150) ; « Guillaume Gratarol [...] quitta sa patrie pour suivre plus librement les nouvelles opinions, auxquelles il s'étoit livré, vint à Basle, d'où il passa à Marpourg, où il avoit été appelé pour professer la Médecine ; il n'y resta qu'un an, et revint à Basle, où il mourut, le 16 Avril 1568 » (t. IV, p. 85-86) ; « Gaspar Contarin [...] Ce qu'on a dit d'un entretien que, peu de temps avant sa mort, il eut avec Bernardin Ochino, n'est fondé que sur ce qu'en a écrit Ochino lui-même, convaincu en cela de mensonge par Jérôme Muzio, fol. 22, *delle mentite Ochiniane*, et par le Casa, p. 126 et 127 *Vite Gasparis Contareni*. Voy. les Mémoires de Nicéron, Tom. XXII » (t. IV, p. 18-19). Voir, au sujet de la réédition de Rigoley de Juvigny, Hervé Campagne, « L'image de la Renaissance dans les *Bibliothèques françaises* "revues et corrigées" (1772-1773) », dans *Les représentations du XVI<sup>e</sup> siècle et de la Renaissance aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, éd. par D. Masseau et J.-J. Tatin-Gourier, *Cahiers d'histoire culturelle*, n. 11, 2002, p. 9-19 et Bruna Conconi, « Sulla riedizione settecentesca delle *Bibliothèques françaises* di La Croix du Maine et Du Verdier », dans *Mélanges Daniela Galligani*, sous presse.

inconnu, sont aussi englobés<sup>53</sup>. Par ailleurs, une mention est également garantie dans une section spécifique aux textes anonymes ou dont l'auteur est incertain. Et là encore il s'agit de textes importants comme le *Traité du Benefice du Christ*<sup>54</sup> ou la *Tragedie du Roy franc-arbitre*<sup>55</sup>. Sans compter les titres d'ouvrages dont l'identification est rendue plus difficile par le manque d'exemplaires localisés, comme des petits livrets in 16°, tels l'*Epistre d'un Gentil-homme à un sien amy, contenant la perfection Chrestienne translattée de l'Italien en François par une dame qui ne se nomme point*, « Censurée » et « impr[imée] à Tholose 16° par Thomas du Fert 1546. et à Lyon par Thibaut Payen 1549. »<sup>56</sup>.

Un butin significatif, tout compte fait, qui est loin de restituer fidèlement la spécificité et la complexité de l'univers hétérodoxe italien, certes, mais qui finissait quand même par informer en quelque sorte le lecteur français des 'mouvements' qui étaient en cours au-delà des Alpes, et par certifier ainsi l'existence d'une Réforme italienne destinée à survivre à l'échec incontestable de la Réforme en Italie.

Or – et nous revenons ici à des considérations plus générales, qui touchent à toute la production italienne envisagée – les retombées pour ainsi dire 'positives' dues à la double présence, dans le catalogue de Du Verdier, de notices consacrées au traducteur et à l'auteur traduit, ne doivent pas nous conduire à des conclusions trop 'optimistes' quant aux rapports de force liant France et Italie : attribuer une visibilité majeure à la culture italienne ne signifie pas forcément admettre de façon plus évidente son apport à la littérature française par le biais de la traduction. Le nombre d'œuvres enregistrées est une chose, leur considération en est une autre. Jamais, dans le texte de Du Verdier pas plus que dans celui de La Croix du Maine, il ne peut arriver au lecteur de douter de ce que Jean Balsamo nous a enseigné du temps des *Rencontres des Muses* :

les traductions ne reflétaient pas un *désir d'Italie*. L'élan qui les animait était certes fondé sur la conscience d'un manque et sans doute sur celui d'une faiblesse. Mais ne nous trompons pas : pour les contemporains de Henri III et de Henri IV, cette faiblesse n'était jamais conçue comme une faiblesse face à l'Italie, et s'ils comparaient le français à son

---

<sup>53</sup> « Bernardin Occhin. L'image de l'Antechrist, composé en langue Italienne par Bernardin Occhin de Siene, translatté en François. Censuré ». *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier, op. cit.*, p. 120. Le répertoire de Jean Balsamo, Vito Castiglione Minischetti et Giovanni Dotoli en signale trois éditions, toutes genevoises, toutes parues sans indication de lieu et d'éditeur : les deux premières chez Jean Girard en 1544 et 1545, la troisième chez Eustache Vignon en 1578, à la suite de l'*Antithese des faicts de Jesus Christ et du Pape* de Simon Du Rosier (*op. cit.*, p. 314-315).

<sup>54</sup> « Traicté du Benefice de Jesus-Christ crucifié, envers les Chrestiens, traduit d'Italien. Ensemble la 16. homelie de S. Jean Chrysostome de la femme Cananée, traduite de Grec. [Impr. à Lyon 16°. par Jean de Tournes. Censuré ». *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier, op. cit.*, p. 135. « 1545 [...] Première traduction française par Claude Le Maistre, du *Trattato utilissimo del beneficio di Gieso Christo crocifisso, verso i Christiani* (Venise, 1543) attribué à Benedetto da Mantova et revu par Marco Antonio Flaminio. [...] Cette édition a subi la condamnation de la Faculté de Théologie de Paris, en 1547, tout comme l'édition italienne qui avait été condamnée en 1544, notamment par le frère Antonio Catarino Politi et en 1546, par le Concile de Trente ». J. Balsamo, V. Castiglione Minischetti, G. Dotoli, *op. cit.*, p. 125. Le même répertoire signale six autres éditions : Paris, Antoine Jurien, 1548 ; s.l., s.n., 1552 ; [Genève], [Jacques I<sup>er</sup> Berjon], 1552 ; Paris, Claude Micard, 1576 et 1577 ; Genève, Jacob Stoer, 1588. Cf. aussi le répertoire de Paul Chavy, *op. cit.*, 164-165.

<sup>55</sup> « Tragedie du Roy Franc Arbitre traduite d'Italien. [Imp. par Jean Crespin 1558. Calvinique ». *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier, op. cit.*, p. 1186. Le répertoire de Jean Balsamo, Vito Castiglione Minischetti et Giovanni Dotoli cite également une « contrefaçon normande de la marque à l'ancre de Crespin » de la pièce de Francesco Negri, parue à « Villefranche » l'année suivante (*op. cit.*, p. 310). Cf. P. Chavy, *op. cit.*, p. 1016.

<sup>56</sup> *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier, op. cit.*, p. 328. Cf. J. Balsamo, V. Castiglione Minischetti, G. Dotoli, *op. cit.*, p. 201.

rival italien, cette comparaison ne tournait jamais au désavantage de la France. Ils voulaient s'enrichir aux dépens de la nation voisine, non pas en suivre les modes. Lieu par excellence de l'italianisme, la traduction ne se justifiait pourtant que par l'œuvre française qu'elle proposait.<sup>57</sup>

Le ton général est d'ailleurs bien autre :

Ce Gentilhomme Poictevin [Jacques Yver] s'estant trouvé davanture en familier devis avec quelques Italiens lesquels mesprisans les esprits des François disoyent qu'ils ne vivoyent que d'emprunts couvans les œufs pondus par les autres, et se contentans bien d'aller mendier la mercerie d'autruy pour la raptasser et en faire après quelque monstre à leur nation, comme si affamez ils amassoient les miettes qui tombent sous la sumptueuse table de ces magnifiques : sentit son esprit si offensé que [...] le sincere zele qu'il portoit à l'honneur de sa patrie luy donna envie et hardiesse de monstrier que nous ne sommes point plus steriles en belles inventions que les estrangers, et que nous avons bien dequoy recreer et soulager l'ennuy qu'apporte l'oysiveté par des discours naiz en France et habillez à la Françoisise.<sup>58</sup>

Les preuves avancées de la supériorité française sont avancées dès le début ; elles sont tout d'abord d'ordre numérique : d'après La Croix du Maine, il y aurait plus de trois mille « hommes doctes [...] qui ont composé en icelle langue Françoisise » par rapport aux trois cents Italiens – « lesquels [Italiens] j'ay mis plustost en avant que les autres, pource qu'ils ont de tout temps flory aux lettres et aux armes » –, vis-vis des trois cents Italiens qu'Anton Francesco Doni avait sélectionnés dans sa *Libraria* « depuis le temps que ces trois doctes hommes Florentins, Dante, Petrarque, et Bocace, florissoient (il y a 300. ans et plus) ». Et, continue-t-il toujours dans son *Epistre* au roi Henri III, « si quelques-uns veulent dire, qu'il [Doni] n'a voulu faire mention que des plus excellents escrivains, et qu'il n'a pas parlé de ceux qui ont peu de reputation, je veux bien accorder qu'il en a passé beaucoup sous silence. Mais prenons le cas que le nombre de ceux qu'il a obmis fust deux fois aussi grand que ceux dont il a parlé, le tout ne serait que de neuf cens, et c'est bien loing de trois mille, comme nous avons entre les nostres »<sup>59</sup>.

Mais ce n'est évidemment pas tout : la seule quantité ne peut suffire, vu l'importance de l'enjeu.

D'un côté l'accent est alors mis sur ce qu'on appellerait aujourd'hui l'extrême contemporain, sur ces auteurs qui ont constitué pour la génération de La Croix du Maine et Du Verdier la preuve vivante du détronement de l'Italie par la France en tant que « modèle d'une culture moderne, s'exprimant en une langue vernaculaire dont l'usage s'est imposé dans tous les domaines du savoir ». Sur Ronsard, Belleau et Baïf par exemple :

tous sortis presque en un mesme temps de l'escole de Jean Dorat comme du cheval Troyen (qu'on dit) et nez et donnez des cieux pour rendre nostre langue riche en termes, inventions et composition autant que pas une des autres vulgaires, voire plus que l'Italienne et l'Espaignole maintenant moindres que la nostre, qui les surpasse de beaucoup en grace, abondance de vocables, pluralité d'excellens Poëtes et diverses sortes de vers mesmes mesurez, que ce Bayf a courageusement osé approprier à icelle : que les Italiens ny les Espaignols ny autres vulgaires n'ont sceu parfaire. Mais

---

<sup>57</sup> Jean Balsamo, *Les rencontres de Muses. Italianisme et anti-italianisme dans les Lettres françaises de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1992, p. 94.

<sup>58</sup> *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, op. cit., p. 628-629.

<sup>59</sup> « Epistre au Tres-Chrestien Roy de France et de Polongne Henry III. du nom », dans *Premier volume de la Bibliothèque du sieur de la Croix-Du Maine*, op. cit., f. a2v<sup>o</sup>-a3r<sup>o</sup>.

afin que je ne semble vouloir icy faire office de harengueur et demonstrier ce qui est plus clair que le plein midy, Voicy le catalogue<sup>60</sup>...

D'un autre côté, avec la même systématique, c'est au passé que l'on a recours pour prouver sa supériorité, comme le montre le passage tiré par Du Verdier du *Proesme au Lecteur* d'une source qu'aussi bien lui que son rival déclarent avoir exploitée, *Les vies des plus célèbres et anciens Poètes Provençaux de Jean de Nostre-Dame* (1577) :

Le Cardinal Bembe en ses proses a escrit que les premiers poètes rimeurs qui ont escrit en langue vulgaire, ont esté les Provençaux, et après eux les Tuscans : dit aussi qu'il n'est à douter que la langue Tuscanne n'aye plustost pris la façon de rimer des Provençaux que de nulle autre nation. [...] Mais dequoy ont enrichy leur langage, et pris leur[s] inventions Dante, Petrarque, Boccace et autres anciens Poètes Tuscans, fors que des œuvres des poètes Provençaux ?<sup>61</sup>

Dans un bel article consacré au *Moyen Âge d'Antoine Du Verdier*, Jean-Claude Arnould a récemment expliqué la présence significativement plus importante de la littérature d'oc par rapport au reste de la production médiévale comme une tentative de la part du bibliographe d'établir « une forme de continuité entre les textes médiévaux et les sources italiennes de la modernité littéraire », ce qui aurait eu pour but d'atténuer l'opposition entre les ténèbres du Moyen Âge et les lumières du présent<sup>62</sup>. Les passages qu'il cite montrent toutefois, nous semble-t-il, que c'est à la lueur de la rivalité franco-italienne qu'il faudrait avant tout, et surtout, lire des affirmations telles que : « Petrarque a veu les œuvres de ce poete [Giraut de Bornelh], et en a bien fait son proffit »<sup>63</sup>.

Il y a pourtant un passage de l'étude de Jean-Claude Arnould qui nous semble aller dans la même direction, pour ainsi dire, que celle où nous mène l'analyse de la présence de la littérature italienne dans les *Bibliothèques françaises*. C'est lorsqu'il interprète le renvoi systématique aux éditions contemporaines des textes médiévaux de la part de Du Verdier comme une « opération d'appriivoisement » : « le caractère ancien des œuvres – écrit-il – est éclipsé par la mention de leur seule édition contemporaine. Recenser un texte à ce titre, c'est en quelque sorte occulter son appartenance aux temps obscurs et l'attirer vers la modernité humaniste du simple fait de son accession à la technique moderne de communication »<sup>64</sup>.

Or, une stratégie analogue nous semble concerner les traductions italiennes à propos desquelles il s'agit également de trouver un équilibre entre présent et passé, un équilibre entre deux forces opposées qui est peut-être atteint grâce à la politique éditoriale de la retraduction. Si la décision d'investir dans un produit déjà exploité indique, en effet, son succès « et surtout l'évolution même de la langue française, qui fait qu'en 1580, on ne peut plus lire une traduction

---

<sup>60</sup> *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, op. cit., p. 638-639.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 733-734.

<sup>62</sup> Jean-Claude Arnould, « Le Moyen Âge d'Antoine Du Verdier », dans *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, éd. par M. Guéret-Laferté et C. Poulouin, Paris, Champion, 2012, p. 169.

<sup>63</sup> *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, op. cit., p. 463.

<sup>64</sup> J.-C. Arnould, « Le Moyen Âge d'Antoine Du Verdier », art. cit., p. 168.

rédigée avant 1540 »<sup>65</sup>, il est vrai aussi que cette pratique permet de ne pas effacer la tradition – le travail de ces auteurs « anciens de soixante ou septante ans auparavant, au quel temps les nostres estoyent assez lourds en leurs escrits »<sup>66</sup> – tout en soulignant à la fois la supériorité des traductions contemporaines sur celles du passé. Ce qui constitue certes un trait distinctif par rapport au répertoire de Doni, à l'intérieur duquel « non c'è posto per tanta parte della produzione di libro volgare quattrocentesco »<sup>67</sup> :

Antoine Le Maçon [...] a traduit de Tuscan Le Decameron de Jean Boccace Florentin [...]. Le mesme Decameron avoit esté traduit long temps au-paravant par un nommé Laurens de premier faict, mais telle traduction du vieil temps est de si peu de merite, que je croy que nul homme de bon esprit ne voudroit maintenant la regarder seulement par le tître : aussi qu'elle a pris telle fin que l'on pouvoit attendre d'elle, par ceste-cy qu'un tres-expert Maçon a si bien fondée et bastie, qu'elle n'est point pour se demolir ou ruiner à jamais.

Les neuf livres de Jean Boccace traictans des nobles hommes et femmes malheureux et infortunez translatez de latin. [impr. à Paris f.° par Michel le Noir 1515. Claude Witard en a fait une nouvelle version en bon langage [...]. Boccace des dames de renom [impr. 4.° en vielle lettres et mauvais langage, et despuis bien traduits à Lyon chez Guil. Roville 8°

Jean Chaperon dict le Lassé de Repos a reduit de langue Italique en François, Le Courtisan du comte Balthasar de Castigl[i]one auquel œuvre ordonné en quatre livres est conceuë l'Idée du parfait courtisan et les conditions d'iceluy vivement représentées. [impr. à Paris 8. par Vincent Sertenas 1537. Gabr. Chapuis l'a traduit aussi de nouveau en meilleur langage.<sup>68</sup>

Ou s'agit-il d'un hasard si tant d'attention, donc tant d'espace est accordé aux traducteurs de la dernière génération, comme François de Belleforest, dont les œuvres et les traductions ont droit à environ 45 pages dans la *Bibliothèque* de Du Verdier ?

Certes, des traducteurs comme Belleforest, Chappuys ou Jérôme d'Avost rentrent parmi les amitiés littéraires du bibliographe que Longeon est arrivé à établir à partir des pièces liminaires<sup>69</sup> ; et ce sont La Croix du Maine et Du Verdier eux-mêmes qui admettent que les libraires figurent parmi les destinataires de leurs *Bibliothèques françoises* ; des libraires pour qui ces répertoires auraient pu bien s'avérer une forme de publicité des publications récentes ou annoncées. « Ceux qui avoient des livres en leurs boutiques sans les pouvoir vendre, [...] seront contraincts de les amasser bien soigneusement pour satisfaire à tant de personnes curieuses qui en demanderont »,

<sup>65</sup> J. Balsamo, « Les traductions de l'italien au XVI<sup>e</sup> siècle », art. cit., p. 45.

<sup>66</sup> « Preface d'Antoine Du Verdier sur sa Bibliothèque », *op. cit.*, p. XXIV.

<sup>67</sup> Amedeo Quondam, « La letteratura in tipografia », dans *Letteratura italiana. Vol. II. Produzione e consumo*, éd. par A. Asor Rosa, Torino, Einaudi, 1983, p. 623. Un trait distinctif sur lequel la critique n'a pas encore suffisamment réfléchi, exactement comme celui qui concerne la présence des auteurs « veduti a penna », aux ouvrages non encore imprimés, dans la *Seconda Libreria del Doni* – « un colossale nonsense bibliografico » regroupant « molti [...] autori inventati, moltissimi [...] titoli fittizi, ironici, paradossali » (*ibid.*, p. 628) –, même si Jonathan David Bradbury a récemment remis en question la légitimité de l'opposition nette, traditionnellement avancée par la critique, entre la première *Libreria* (Venise, Giolito, 1550), « usually considered as a faithful guide », et la seconde (Venise, Marcolini, 1551), « characterised as a fiendish almanac, replete with falsehoods and red herrings ». Jonathan David Bradbury, « Anton Francesco Doni and his *Libreria* : Bibliographical Friend or Fiend », *Forum for Modern Language Studies*, vol. 45, n. 1, January 2009, p. 90. Les points en commun et les écarts existant entre la *Libreria* et les deux *Bibliothèques françaises* ont été pris en examen par Roger Chartier dans un article consacré aux « Libraries without walls », auquel nous renvoyons le lecteur (*Representations*, n. 42, Spring 1993, p. 38-52).

<sup>68</sup> *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, *op. cit.*, p. 72, 653, 671.

<sup>69</sup> Claude Longeon, *Les écrivains foréziens du XVI<sup>e</sup> siècle. Répertoire bio-bibliographique*, Saint-Étienne, Centre d'Études foréziennes, 1970, p. 306.

remarque La Croix du Maine qui ne manque pas de faire référence au « profit que les Libraires ressentiront pour la publication de ce [s]ien livre »<sup>70</sup>, alors que Du Verdier arrive même à suggérer d'éventuelles traductions à mettre en lumière : « Je desireroy que quelque gentil esprit se meist à traduire les Comedies de Parabosco, qui sont belles, la Progné Tragedie, et le temple de la Renommée » ; « Innocent Ringhier [...] Cinquante jeux divers [...]. Il en reste encores autres cinquante à traduire : car il en a escrit cent. Le mesme Ringhier a escrit aussi un fort docte livre intitulé *Il Sole*, qui merite bien d'estre veu et mis en François » ; « Claude Gruget [...] avoit desja bien avancé la traduction de ce grand œuvre de Blond Flave de Forly, comme aussi il avoit commencé de traduire par certaines heures desrobées l'institution des filles de Loys Domenichi [...] et autres traductions, qui sont demeurées imparfaites et partant inutiles si quelque gentil esprit de loisir n'y met la main »<sup>71</sup>.

Il n'y a aucune preuve démontrant que la Croix du Maine et Du Verdier aient agi pour le compte des libraires, si les éditeurs constituent pour eux « quegli che l[i] possono comandare », comme cela avait été le cas pour *La Libreria* d'Anton Francesco Doni<sup>72</sup> ; il est pourtant indéniable que de nouveaux rapports entre auteur et éditeur émergent entre les lignes des deux *Bibliothèques françaises*<sup>73</sup>. Pour Claude Longeon, d'ailleurs, la médiocrité « admirablement partagée » des deux bibliographes ne serait que le reflet d'un rang social subordonné : « leur condition les condamnait à la médiocrité »<sup>74</sup>.

Or, encore une fois – et nous en venons ainsi aux conclusions – nous voudrions considérer cette limite comme une opportunité.

---

<sup>70</sup> « Preface, ou Advertissement du sieur La Croix du Maine », *op. cit.*, f. a8r. Ce qui a été justement souligné par Jean Balsamo et Michel Simonin dans l'introduction à leur édition du catalogue L'Angelier : « avec la *Bibliothèque* de La Croix du Maine, Abel L'Angelier, en même temps qu'il rivalisait avec Mamert Patisson, chez qui Fauchet avait édité son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise*, inaugurerait un domaine nouveau, l'inventaire de la production contemporaine, et il ajoutait ce que l'on pourrait assimiler à de la publicité rédactionnelle, servant à présenter les premières richesses de son fonds ». Jean Balsamo et Michel Simonin, *Abel L'Angelier et Françoise Louvain (1574-1620). Suivi du Catalogue des ouvrages publiés par Abel L'Angelier (1574-1610) et la veuve L'Angelier (1610-1620)*, Genève, Droz, 2002, p. 103-104.

<sup>71</sup> *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, *op. cit.*, p. 463, 762, 180-181.

<sup>72</sup> « A i lettori », dans *La Libreria del Doni fiorentino ; Nella quale sono scritti tutti gli Autori volgari, con cento discorsi sopra quelli ; Tutte le tradottioni fatte dall'altre lingue, nella nostra, et una tavola generale, come si costuma fra Librari. Opera utile à ciascuno che si diletta della lingua volgare, et che desidera fornire uno studio di libri, composti in essa lingua; Di nuovo ristampata, et aggiuntivi tutti i libri volgari posti in luce da trenta anni in quà, et levatone fuori tutti gli Autori, et libri prohibiti*, In Vinetia, Presso Altobello Salicato, MDLXXX, f. 6v. C'est bien l'édition que La Croix du Maine dit avoir eue entre les mains, alors qu'il semble ignorer les éditions qui s'étaient succédé depuis 1550 : « Antoine François Dony Florentin, lequel a mis en lumiere un sien œuvre qu'il a intitulé la Librarie, c'est à dire le Catalogue des livres Italiens, anciens et modernes, qu'il a fait imprimer depuis quatre ans en çà, sçavoir est en l'an de salut 1580 ». « Epistre au Tres-Christien Roy de France et de Polongne Henry III. du nom », *op. cit.*, f. a2v. À partir des études d'Amedeo Quondam sur la *Libreria* – « costruita in rapporto diretto (per conto, probabilmente) di due degli editori di più forte spicco culturale, nel panorama di metà Cinquecento » (*op. cit.*, p. 623) – la critique a beaucoup insisté sur les rapports très étroits liant le répertoire italien aux libraires Giolito e Marcolini. Cf. par exemple Patrizia Pellizzari, « Per dar cognizione di tutti i libri stampati vulgari » : *La Libreria del Doni* », dans *Nascita della storiografia e organizzazione dei saperi*. Atti del Convegno internazionale di studi (Torino, 20-22 maggio 2009), éd. par E. Mattioda, Firenze, Olschki, 2010, p. 47 et Giordano Castellani, « Non tutto ma di tutto » : *La Libreria del Doni* », *La Bibliofilia*, a. CXIV, n. 3, 2012, p. 329.

<sup>73</sup> Sur la « prégnance du langage et des conceptions économiques dans le discours qu'il [Du Verdier] tient sur les livres », voir Jean-Claude Arnould, « L'imaginaire du livre et de la bibliothèque dans les *Bibliothèques françaises* de Du Verdier et de La Croix du Maine », *Littératures classiques*, 66, automne 2008, p. 56 et suiv.

<sup>74</sup> C. Longeon, « Antoine Du Verdier et François Grudé de la Croix du Maine », art. cit., p. 214-215.

C'est justement le lien 'mercenaire' qui les unit aux libraires, qui permet à La Croix du Maine et Du Verdier non seulement de saisir – au-delà des rapports de force franco-italiens dont il a été question plus haut – l'existence de nouveaux rapports de force liant les acteurs principaux du marché libraire, mais surtout de les légitimer : comme cela arrive pour le grand Belleforest « caressé des Princes comme aussi aymé de la Noblesse, et porté de tous les vertueux de ce Royaume : mais si bas de fortune, qu'il n'y a eu que le contentement de l'estude qui l'aye nourri et le travail de sa main et de son esprit, benys et soubstenus de la grace divine, qui ont porté les affaires de sa maison »<sup>75</sup>. Belleforest, « qui de ses doctes labours a eu bien peu ou rien : aussi ne suyvoit-il point importunement les talons des grands seigneurs, demeurant sans intermission occupé à l'écriture, comme fait Chapuis qui n'en bouge »<sup>76</sup>.

« Vivre de sa plume au XVI<sup>e</sup> siècle »<sup>77</sup> : une nouvelle génération de passeurs de textes, « attachés aux libraires et rémunérés à la tâche », pour qui la traduction n'est ni « un loisir lettré » ni « des exercices préparatoires à une écriture personnelle » – on aura reconnu dans ces mots le portrait-robot que Jean Balsamo a dressé de ces nouveaux professionnels des lettres dans son introduction au répertoire des traductions de l'italien en français au XVI<sup>e</sup> paru en 2009<sup>78</sup> – une nouvelle génération de passeurs de textes fait son apparition ...

Il y a presque vingt ans, Francesco Erspamer, dans son introduction au deuxième livre des *Lettres* de Pierre l'Arétin, réfléchissait sur le rôle joué par un autre type de répertoires – ceux d'Érasme, Jean Tixier de Révisy, Henri Corneille Agrippa ou Antonio de Guevara – ; des répertoires grâce auxquels une récupération parallèle, indirecte, fragmentaire et souvent non déclarée des Anciens avait eu lieu. En faisant alors référence aux nombreux polygraphes qui avaient fait un usage systématique de telles « scorciatoie » (de tels raccourcis), Erspamer observait que, bien qu'énormes, les effets d'une telle approche, non seulement sur les producteurs de la littérature, mais aussi sur ses consommateurs, restaient un domaine important à défricher<sup>79</sup>.

Certes, au cours des dernières vingt années beaucoup a été fait sur cette nouvelle figure d'intellectuel qu'est le polygraphe : une preuve en est le beau volume consacré à Gabriel Simeoni

---

<sup>75</sup> *La Bibliothèque d'Antoine Du Verdier*, op. cit., p. 367.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p. 430.

<sup>77</sup> Michel Simonin, *Vivre de sa plume au XVI<sup>e</sup> siècle ou la carrière de François de Belleforest*, Genève, Droz, 1992.

<sup>78</sup> J. Balsamo, « Les traductions de l'italien au XVI<sup>e</sup> siècle », art. cit., p. 35 et 37.

<sup>79</sup> « È uno dei maggiori meriti della recente ricerca storica e letteraria italiana sul Rinascimento quello di aver individuato un "secondo Umanesimo" cinquecentesco, che attraverso scorciatoie quali i repertori di Erasmo, Jean Tixier de Révisy, Cornelio Agrippa di Nettlesheim, Antonio de Guevara, consentì a numerosi autori, per lo più poligrafi strettamente legati all'industria tipografica, un recupero indiretto, antologico e spesso non dichiarato, della classicità. Gli effetti di un simile approccio, non solo sui produttori di letteratura ma anche sui suoi fruitori, furono enormi, e non sono stati ancora sufficientemente studiati », Francesco Erspamer, « Introduzione », dans Pietro Aretino, *Lettere. Libro secondo*, Parma, Ugo Guanda Editore, 1998, p. XXI-XXII.



paru dans le cadre d'Éditel à la fin de 2016 sous la direction de Silvia D'Amico et de Catherine Magnien-Simonin<sup>80</sup>.

Le bibliographe reste, quant à lui, « une source primordiale d'information – à manipuler avec les précautions d'usage », selon l'heureuse formule de Jean-Claude Arnould<sup>81</sup>. Voilà pourquoi il nous a semblé qu'il valait la peine d'y consacrer quelques réflexions.

---

<sup>80</sup> *Gabriele Simeoni (1509-1570 ?). Un Florentin en France entre princes et libraires*, éd. par S. D'Amico et C. Magnien-Simonin, Genève, Droz, 2016.

<sup>81</sup> J.-C. Arnould, « Le Moyen Âge d'Antoine Du Verdier », art. cit., p. 156.